



Penser en français : une politique de la langue

Cristina Robalo CORDEIRO

Universidade de Coimbra

Je dois commencer par vous confesser que je me suis convertie récemment à la « francophonie » ou que la francophonie a été pour moi une vocation tardive. Si je n'ai jamais, comme Saul de Tarse, persécuté personne, j'ai durant quelques années assisté avec perplexité aux premiers efforts d'une doctrine que je ne partageais pas. Le mot lui-même avait à mes oreilles quelque chose d'abstrait. Pour parodier une formule célèbre que Joseph de Maistre applique à l'Homme de la Déclaration Universelle, si j'avais déjà vu des Québécois, des Wallons, des Vaudois, des Congolais et même des Français, je n'avais jamais rencontré de « francophones »... Je me souviens avec précision d'une séance de travail, à l'Université d'Aveiro (il y a au moins vingt ans) où le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France était venu, devant un public de néophytes, prêcher la Bonne Nouvelle et dont j'étais sortie tout à fait résolue à ne jamais entrer dans une secte provenant tout droit des bureaux ministériels.

C'est que, pour filer la métaphore religieuse, j'avais déjà ma foi et mes prophètes. Je brûlais de zèle pour les grands écrivains de langue française, d'ici et d'ailleurs, qu'ils s'appellent Maupassant ou Simenon, Ramuz ou Césaire, Kundera ou Glissant, et je vouais un culte spécial à Jacques Brel, en qui je voyais, depuis mes quinze ans, un saint patron dont j'implorais - jamais en vain - l'assistance spirituelle dans les occasions difficiles de ma vie. Je savais bien que le français était, tout comme le portugais, une langue parlée et écrite un peu partout dans le monde, mais cette diffusion planétaire d'un bien si précieux n'allait pas sans exciter en



moi une certaine jalousie : pourquoi devais-je donc partager avec tant de gens une passion si intime ? En somme je me passais volontiers du concept de francophonie, qui n'ajoutait rien à mon bonheur. Même devenue directrice de l'Institut d'Etudes Françaises de ma Faculté des Lettres au début des années 90 et tout en cherchant à recruter des lecteurs venus de Belgique, du Canada ou du Maroc (car en ce temps-là on recrutait des lecteurs...), j'avais du mal à adhérer (et affectivement, et intellectuellement) à une idée qui m'apparaissait de nature toute politique. En outre n'étant pas, hélas, à la différence du Conseiller Culturel, rémunérée par le gouvernement français, je ne voyais pas pourquoi je devais me faire la propagandiste d'un système, d'une théorie, d'une idéologie (je ne savais trop comment la désigner) en dehors de laquelle j'avais grandi dans l'amour - fou ! - du français. Une chose était la joie esthétique de lire de beaux livres écrits en français sous toutes les latitudes et, si possible, de communiquer cette ferveur à mes étudiants, et de me battre pour elle, autre chose était de participer au déploiement d'une stratégie linguistique conçue par des hommes d'Etat guidés par je ne sais quelle loi transnationale.

Voilà, à peu de chose près, où j'en étais lorsque, à la faveur de mes nouvelles fonctions à l'Université, je pénétrais dans des cercles qui m'étaient jusqu'alors restés fermés. Chargée, entre autres, du dossier de l'internationalisation, je quittai, du jour au lendemain, l'espace serein de la bibliothèque pour découvrir celui des rapports de forces dans les rencontres internationales.

J'eus la tristesse de constater que celui ou celle qui n'a pas la maîtrise de l'anglais porte un lourd handicap dans les négociations : je savais sans doute que le français n'était plus ce qu'il était encore en 1947 où, par exemple, une conférence de l'Unesco sur l'état des universités mondiales était tenue en français, mais je croyais dans ma naïveté, qu'en vertu d'un multilinguisme déclaré, il était possible et licite de se faire entendre dans cette langue, sinon dans mon idiome maternel. Or en voyant les universitaires français eux-mêmes se soumettre au diktat de fait de la



langue unique, je ne tardai pas à remettre en question la vision esthétisante qui avait été la mienne durant les années précédentes.

Du reste, la plupart des responsables d'université sont des scientifiques et, très souvent, des ingénieurs parfaitement honorables mais assez insensibles aux résonances culturelles et aux finesses d'expression d'une langue à laquelle ils ne demandent que d'être simple et pratique. Cette obligation de recourir à une « lingua franca » n'aurait d'ailleurs rien d'odieux si elle n'impliquait pas un appauvrissement, souvent pitoyable, de la pensée : il est pénible, parfois risible, de voir des recteurs abdiquer toute liberté d'esprit au moment où ils s'épuisent à ajuster leur jugement au lit de Procuste de la langue anglaise mal possédée. Et une langue sera mal parlée tant que son apprentissage ne s'accompagnera pas d'une découverte de la culture ou des cultures, c'est-à-dire de la part de liberté qu'elle véhicule.

Mon intention n'est pas ici d'incriminer l'anglais ou l'américain. Ce serait peine perdue et, à tout prendre, je préfère, paresseusement, avoir à perfectionner mon anglais que mon chinois. Non, je n'ai fait que raconter l'histoire d'une conversion à l'idéal francophone, et la révolte que j'ai ressentie devant l'élimination du français dans les rencontres internationales ne compte pas pour rien dans cette politisation de mon approche de la question linguistique.

Plus positivement, c'est en faisant la connaissance de personnalités exceptionnelles liées de près ou de loin à l'organisation de la francophonie, que je me suis pénétrée de la nécessité de mener un combat – un combat qui n'est pas une guerre – au nom du droit à la diversité culturelle et linguistique. Car la francophonie, à mon sens, n'est pas seulement la défense de la langue française, elle est aussi et surtout la défense du principe de la liberté d'expression, de la liberté de pensée. Mais il y a là une espèce de paradoxe historique sur lequel je voudrais réfléchir : comment le français, langue parmi les langues de la terre, peut-il se faire le héraut du pluralisme linguistique, au risque de mourir sur la brèche ? Avant de mettre



au jour cette intentionnalité démocratique de la langue française, je vais cependant mettre, brièvement, en vis-à-vis deux représentations, toutes deux politiques, de la francophonie. La première concerne les instances dirigeantes et exécutives, la seconde regarde les peuples. Car lorsque je pense francophonie, j'aperçois trois réalités distinctes : une institution, une géographie, une philosophie. Mais c'est la politique de la langue qui fait le lien.

1. Je dirai donc d'abord quelques mots de l'**appareil administratif de la francophonie**. Avec prudence au demeurant car, pour reprendre l'image dont je me servais en commençant, nous avons affaire en ce point au clergé francophone tandis que j'évoquerai bientôt la communion des fidèles. Clergé ou armée de métier ? Peu importe, nous avons devant nous une vaste organisation multinationale, avec ses associations et ses hiérarchies, ses sources de financement, ses organes, ses codes, son langage.

Avant de me familiariser avec cette structure assez complexe ou, disons, cet ensemble de structures, je ne connaissais guère que l'Agence universitaire qui, à travers son bulletin *Le français à l'université*, se fait l'écho de l'actualité linguistique, littéraire et pédagogique susceptible d'intéresser tous les militants du français. Il vaudra un jour la peine de faire étudier à un doctorant le langage, disons le « jargon », les images propres aux spécialistes et que l'on retrouve sous la plume des collaborateurs de la revue, ou de Patrick Chardenet lui-même, directeur de la rédaction.

Toute une pensée stratégique et, encore une fois, politique est ici à l'œuvre, mais il me faudrait plus de temps et de recul pour dégager la sémiotique de cet art militaire du français, où des mots comme engagement, militantisme, lutte, effort soutenu, défense, défi, stratégie, plaidoyer, enjeu, action, politique volontariste, victoire épaulent curieusement un discours disons évangélique et œcuménique dit par les mots partage, coopération, valeurs, amitié, solidarité, aide, dialogue, tolérance, éthique, avenir...



J'avoue qu'il m'est arrivé plus d'une fois en parcourant les pages de ce type de publication de songer aux *Lettres Provinciales* où Blaise Pascal s'amuse des ambiguïtés terminologiques des théologiens. En effet, si un profane, je veux dire un francophone non « francophonant », tombait un jour au milieu d'une réunion de spécialistes de la francophonie, il n'est pas sûr qu'il y reconnaisse sa langue.

Mais il faut peut-être accepter que la francophonie aspire légitimement au statut de science. Ces observations, un tantinet satiriques, sur le métalangage des techniciens ne visent qu'à souligner le degré d'élaboration d'une théorie servant d'assise épistémologique à une entreprise qu'il est en réalité assez difficile de connaître, la coordination n'existant pas toujours entre les divers éléments du système. Le modèle rhizomique ou de la meute de loups conviendrait mieux que celui de l'organisation verticale pour décrire le jeu de la francophonie institutionnelle.

Mais il est vrai que, après avoir fait la connaissance d'un certain nombre de ses « agents », j'ai pu m'assurer que j'avais affaire à des hommes et à des femmes dotés d'une compétence incontestable dans le domaine de la politique linguistique, animés d'un véritable idéal de communion culturelle et, plus généralement, humaine.

Il reste que, nous autres Portugais, nous aimerions disposer, pour la protection de notre langue, d'une machine (si machine il y a) aussi perfectionnée et aussi puissante que cette francophonie d'Etat(s) (d'Etats au pluriel... mais il est vrai que la Communauté française de Belgique, si engagé dans la lutte, n'est pas un Etat !). Jamais notre Institut Camoens ne pourra rivaliser avec un dispositif qui peut compter sur les immenses réseaux supplétifs que sont les Lycées français à l'étranger et les Alliances Françaises.



Je n'irai pas plus loin dans l'évocation de cette francophonie matricielle dont la dimension politique est constitutive. Il ne serait pas trop risqué de dire que François I^{er} et Richelieu en sont les lointains ancêtres, à ceci près que les postes les plus avancés de la défense du français aujourd'hui ne relèvent pas du centralisme français : c'est le Québec qui le premier a pris l'offensive, avec des armes, avec des méthodes toutes américaines.

2. Quant à la **francophonie comme géographie**, il me suffira de l'évoquer en quelques lignes puisqu'elle est immédiatement perceptible à tout le monde et que sans elle le mot de francophonie serait vide de sens. Les peuples francophones, comme les peuples lusophones, composent cette diversité sensible qu'aucune idée générale ne pourra jamais contenir. Géographie moins physique qu'humaine et culturelle qu'aucun voyage ne peut épuiser.

C'est qu'elle est composée des millions d'individus s'identifiant à la langue qu'ils ont apprise à la maison, à l'école ou, comme je l'ai entendu dire l'été dernier à Tunis quand je demandais au marchand où il avait appris son si beau français: « dans le souk, Madame ». L'expérience est toujours émouvante et, à la limite, un peu troublante pour une professionnelle du français comme moi, et la plupart d'entre nous, de rencontrer ces locuteurs qui, sans avoir peut-être jamais entendu prononcer le mot francophonie, illustrent éminemment la notion.

Nous sommes loin des bureaux, des agences et des cercles et très près de la source vive que ces mêmes instances ont la mission de protéger. Car on connaît la fragilité d'une langue, pouvant disparaître en deux générations comme on a vu le français fondre sous nos yeux dans le Portugal des trente dernières années. Il est réconfortant d'enregistrer, par contraste, l'expansion de ce même français dans d'autres régions du monde, en Amérique Latine par exemple comme en témoignent les succès des Alliances Françaises au Chili.



Mais les dangers sont tels qu'il serait insensé d'imaginer que la langue soit un produit naturel du sol, une efflorescence aussi spontanée que bigarrée, résistant à toutes les attaques du climat et des plantes concurrentes. La protection des espèces linguistiques appelle une action concertée, demande une politique. C'est ce qui m'échappait à l'époque où, ravie de rencontrer dans les endroits les plus inattendus une personne parlant le portugais ou le français, je nourrissais l'illusion qu'une langue a seulement besoin d'être belle pour être immortelle. L'espace francophone concentré ou fragmenté, dans la variété presque infinie de ses aspects, de ses produits, de ses identités représente la francophonie concrète et vivante, collectivité d'individus singuliers, mais à la merci de mutations plus ou moins prévisibles.

Et, comme le dit Salah Stétié, il n'y a pas de miracle plus grand que celui de « ceux qui viennent au français avec leur arabité ou leur négritude, leur asiatisme ou leur insularité, leur expérience autre de l'histoire et du monde, leurs mythologies autres, leurs astres autres [...] leurs dieux ». Et qui « donneront au français, langue couleur de cervelle, langue de vieille Europe un peu exténuée, de nouvelles feuillées, intenses, et de nouveaux fruits parfumés de grands soleils ».

Il est bien inutile que je développe cette partie de mon exposé où viendraient s'accumuler toutes les richesses de l'univers francophone. Chacun a son expérience personnelle de ce capital inépuisable de singularités qui rend si enivrante la découverte en voyage ou dans les livres. Je ne mentionnerai pas non plus – car ce serait le sujet d'une autre intervention – les ressources, les échanges procurés par l'internet au regard de la francophonie car cette merveilleuse invention américaine, il faut le reconnaître, contribue aussi à la communication planétaire en français.



3. Il est temps que j'en arrive au paradoxe que j'indiquais plus haut et qui va me reconduire au titre que j'ai donné à mes propos, la francophonie n'étant pas seulement la collectivité des gens qui parlent le français ou le groupe beaucoup plus restreint de ceux qui veillent officiellement à la sauvegarde de la langue mais aussi, dans une sorte de noosphère, la grande famille des **esprits qui pensent en français**. A quoi tient la spécificité du français à l'égard de la pensée ? Je n'ai pas les moyens de répondre à une question qui engage l'histoire de la langue, de la culture et des idées mais j'ai en revanche le droit de la poser.

J'ai toujours senti, mais confusément, que la pensée en français réagit autrement qu'en portugais, langue de l'exubérance baroque et lyrique, rebelle à la discipline, rétive à la démonstration, se prêtant mal à la dialectique même si nous ne manquons pas de penseurs profonds comme Antero de Quental. Mais cette profondeur même, il semble que le français, depuis Voltaire, la récuse ou plutôt la dialectise. J'aime cette réduction à l'essentiel à laquelle invite la langue française.

Car si je me laisse, moi aussi, avec un nombre croissant de lecteurs, séduire par les capiteuses végétations du français créolisé, il me faut consentir, venant d'une langue, comme le portugais, ouverte elle-même à tous les vents du large et à tous les métissages, que j'ai aujourd'hui davantage besoin de sobriété. Est-ce un effet de l'âge ou de mes occupations administratives ?

Après m'être longtemps grisée de sensations, je reconnais de plus en plus ce que ma formation doit à la sévérité, jugée d'abord rébarbative, de la langue française classique. Je prends depuis quelque temps un plaisir nouveau à la sécheresse axiomatique, au jeu rigoureux des conjonctions et des constructions qui font si bien apparaître dans le discours même l'ossature de la pensée.

Si le portugais est une langue admirable, propice à l'amplification et aux enveloppements oratoires, il faut toute la maîtrise d'un Eça de Queirós



ou d'un Fernando Pessoa, d'un Lobo Antunes ou d'un Saramago pour dominer cette superbe luxuriance. Il faut leur maîtrise, ou la discipline syntaxique du français.

Je confesse, au risque de choquer, qu'il m'arrive, devant tirer au clair mes idées sur un sujet embrouillé, de concevoir premièrement en français un texte, que je traduis ensuite en portugais. Rivarol, dans son fameux *Discours* avait tort de critiquer les langues à inversion mais il voyait juste en vantant la prose française qui, je le cite, « entre avec plus de bonheur dans la discussion des choses abstraites, et [dont la] sagesse donne de la confiance à la pensée ».

Je ramènerai à deux remarques, peut-être téméraires, les considérations que j'annonçais sur la vertu politique de la langue française et que beaucoup, dans cette salle, seraient plus autorisés à faire que moi.

Je me contenterai d'une simple considération de grammaire, qui concerne l'opérateur négatif si particulier au français : « ne... pas ». La syntaxe de la négation dédoublée n'est pas facile à faire saisir aux débutants qu'elle déroute comme elle m'a déconcertée lorsque je m'exerçais à la grammaire sur les bancs de l'Alliance Française de Coimbra.

Etrange redondance dans une langue réputée maigre. Le français, seul au moins parmi les autres langues que je connais, impose d'utiliser deux particules de négation, l'une avant, l'autre après le verbe, comme si on avait mal entendu et qu'il fallait que tout le monde comprenne bien que vous **ne** marchez **pas**.

Si, disait Malraux, « l'esclave dit toujours oui » (eût-il aimé les calembours, il aurait dit : « si l'esclave toujours acqu'...Yes »), le français dit deux fois non. « Penser, c'est dire non », disait Alain. Non à la tyrannie, non à la soumission. Non au Dominant, non au Consentant. C'est, en termes moins plus épistémologiques, la très positive « philosophie du non » de Gaston Bachelard, ce bon génie si français. Car le « ne...pas » est en



réalité le ressort, le tremplin d'une logique dynamique. Le Non français est un élan. Cet esprit critique, cet esprit frondeur est une création de la France, à la fois sceptique et ardente. Nous avons plus que jamais besoin de la vertu décapante, revigorante de la langue française.

L'autre observation souligne le paradoxe, la contradiction peut-être d'une langue qui, aujourd'hui, mais déjà avec Descartes et son *Discours de la Méthode*, veut promouvoir la démocratie, l'universalité et la liberté de jugement. Parlant la « langue de tout le monde », se détournant des savants et des doctes de son temps, le « bon cavalier français » s'adressait aux femmes comme, deux siècles plus tard, Auguste Comte le faisait aux prolétaires.

Langue polémique et idéologique, le français, tel que l'écrivent les grands philosophes, est une langue à la fois populaire et littéraire. Je me range ici sous l'autorité d'Alain Badiou qui, dans l'article « français » du *Vocabulaire Européen des Philosophies*, a démontré de manière convaincante cette double appartenance de la langue philosophique française oscillant entre l'aspiration démocratique et la « distinction » au sens où l'entend un Pierre Bourdieu. Mais, selon Badiou, c'est la syntaxe française qui, je le cite, « politise toute énonciation philosophique ».

Aussi m'est-il possible de rendre compte, en m'appuyant sur un analyste aussi autorisé, de me porter, pour terminer, à la position extrême de la francophonie quand elle vient proclamer le devoir d'émancipation, voire d'insurrection linguistique contre les monopoles et les tyrannies. Certes la langue française, telle que Rivarol en faisait l'éloge, ne songeait pas à favoriser une telle libération. Elle régnait alors dans les esprits. Et Churchill n'a-t-il pas dit : « Quand les nations sont fortes, elles ne sont pas toujours justes. Et quand elles veulent être justes, c'est qu'elles ont cessé d'être fortes » ?

Mais il n'empêche que c'est bien en français que Montesquieu et Rousseau - ce dernier, citoyen de Genève – ont, les premiers, conçu le droit



des peuples à disposer d'eux-mêmes et, dans cette libre disposition de soi, la langue est la faculté essentielle. On ne trouvera donc pas autrement étonnant qu'en appelant les langues, toutes les langues, à s'affirmer, le français mette en péril ses propres intérêts dans un curieux processus de négation de soi.

La francophonie, poussée à la limite de sa définition, est ce mouvement d'autodépassement d'une langue qui, dans la logique dynamique de sa pensée, irait jusqu'à accepter de mourir pour permettre aux autres de vivre. Mais c'est sans doute, comme dans toute bonne dialectique, la meilleure façon de renaître.